

Appel d'offres EROPP - Questions posées par les candidats

Conformément au point 1.6 du règlement de consultation, le document suivant reprend les principales questions techniques posées dans le cadre de l'appel d'offres et les réponses apportées aux candidats.

Après cette mise en ligne, il ne sera plus répondu aux questions concernant le volet technique de l'appel d'offres.

Question 1 : Une lettre avis doit être envoyée en amont aux individus interviewés. Cela est-il le cas pour chaque méthode d'échantillonnage (aléatoire vs quotas) ?

Réponse OFDT : Quelle que soit la méthode d'échantillonnage retenue, une lettre ou un mail avis devra, dans la mesure du possible, être envoyé aux individus sélectionnés. Il s'agit de préciser les commanditaires et les enjeux et objectifs de santé publique de l'enquête.

Question 2 : Au-delà des quotas sociodémographiques classiques, souhaitez-vous des quotas de suivi spécifiques ?

Réponse OFDT : Afin de ne pas déstructurer l'échantillon mis en place par les quotas sociodémographiques, il n'est pas envisagé de quotas de suivi spécifiques mais les candidats peuvent faire des propositions en ce sens s'ils le jugent utile.

Question 3 : Pour l'échantillon téléphone sur quotas ou pour l'échantillon par internet, quelles sont les variables quotas dont la répartition est à respecter ?

Réponse OFDT : Les variables quotas à respecter sont, a minima, les variables sociodémographiques classiques (sexe, âge, région, catégorie socioprofessionnelle...) et toutes variables qui semblent nécessaires au prestataire afin que l'échantillon soit le plus représentatif possible de la population française.

Question 4 : Pour l'échantillon par internet, faut-il prévoir un pilote sur 50 individus ?

Réponse OFDT : Un test pilote ayant déjà lieu avec l'échantillon téléphonique, la mise en place d'un second pilote pour l'enquête internet n'est pas nécessaire, les difficultés qui peuvent être rencontrées n'ayant pas de raison d'être différentes selon le mode de passation. Cependant, si le candidat pense qu'il est préférable de le faire, cela peut être prévu en option.

Question 5 : Une formation de 2h des enquêteurs avant le démarrage de l'étude vous semble-t-elle suffisante ?

Réponse OFDT : Nous attendons un briefing d'une demi-journée pour les enquêteurs avant le démarrage de l'étude. Cependant, si ces derniers sont familiarisés avec ce genre d'enquête, une formation de 2h peut être suffisante. L'objectif attendu de cette formation est de présenter l'enquête, les enjeux et les points les plus sensibles.